

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le onze mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, suite à la convocation adressée le 06 mars 2025 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Etaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÈQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Karine FRANCOIS, M. Jean-Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux ;

Etaient absents et représentés :

- M. Mickaël HAUSSIN a donné pouvoir à Mme Sandra LEMARCHAND ;
- Mme Catherine MOUTEL a donné pouvoir à M. Jean-Marie MAHIEU ;
- Mme Céline MATHELIER a donné pouvoir à Mme Emmanuelle BEIGNON ;

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

Nbre de conseillers en exercice : 15 Nbre de présents : 11 Nbre de votants : 14

Secrétaires de séance : Mmes LEMARCHAND et GASNIER-MENANTEAU.

N° 20250311 – 07 : PRISE ACTE DU ROB (RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE) 2025 DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que Pré-Bocage Intercom a transmis son Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2025 par mail à l'ensemble des communes du territoire le 13 février 2025.

Ce rapport a été envoyé à chaque conseiller par courriel avec la convocation au conseil municipal.

Monsieur le Maire explique qu'il appartient aux conseils municipaux de :

- prendre acte de la tenue d'un débat portant sur le rapport d'orientation budgétaire de Pré-Bocage Intercom ;
- prendre acte du Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 de Pré-Bocage Intercom transmis et voté au conseil communautaire du 05 février 2025 ;
- de notifier à Pré-Bocage Intercom la délibération de notre conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 14 voix « *pour* », 0 voix « *contre* », et 0 « *abstention* » :

- **prend acte** de la tenue d'un débat portant sur le Rapport d'Orientation Budgétaire de Pré-Bocage Intercom ;

- **prend acte** du Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 de Pré-Bocage Intercom transmis et voté au conseil communautaire du 05 février 2025 ;

Ainsi délibéré en séance les jour mois et an susdits.

Rendu exécutoire par l'envoi en Sous-Préfecture le 20 mars 2025.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Guillaume DUJARDIN.

Les secrétaires de séance,
Mmes Sandra LEMARCHAND et Pascale GASNIER-MENANTEAU

